ROSA GALLICA

Regalis. (Voyez tome 1, page 84, var. ι.)

R. (*Provincialis*) *germinibus subglobosis: pedunculis et petiolis hispide-glandulosis: foliolis pinnatis: foliis ovatis, acutis, subtus villosis: floribus semi-duplicibus, incarnatis magnis.* AND. R. *cum Tabula.*

R. *Gallica* (à fleur très-large). DU P. *Gymnasium Rosarum, in* THORY *R. Candolleana*, p. 17, sect. 20, n° 41 [1].

LE ROSIER DE PROVINS.

(Var. *Grandeur royale.*)

DESCRIPTION.

Ce Rosier, connu en Angleterre sous les noms de *Provins royal*, ou de *Provins de la Reine* (Royal or Queen's Province), est très-recherché à cause du prodigieux volume de ses fleurs souvent larges de plus de trois pouces. Il fait partie de cette série d'arbustes que nos jardiniers nomment ordinairement *grands Rosiers de Saint-François.* On le rencontre, dans les jardins, très-souvent greffé, mais rarement en franc-de-pied. Dans ce dernier état, il offre un buisson assez touffu qui s'élève à un pied et demi, ou deux pieds et demi au plus. Les rameaux sont munis d'aiguillons d'inégale longueur et plus ou moins

(1) Rosa CANDOLLEANA, seu descriptio novæ speciei generis Rosæ Dicata Pyr.-Aug. DE CANDOLLE, a Cl.-Ant. THORY, in prima Parisiorum civitatis circumscriptione ædili vicario; addito Catalogo inedito Rosarum quas Andreas DU PONT, in Horto suo studiose colebat anno 1813. *Parisiis*, HERISSANT LE DOUX, 1819 in-8°, (19 pages), cum tabula.